



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Les constructions pronominales reflechies franco-polonaises : projet d'analyse contrastive bi-relationnelle

Author: Hanna Skornia

Citation style: Skornia Hanna. (1983). Les constructions pronominales reflechies franco-polonaises : projet d'analyse contrastive bi-relationnelle. "Neophilologica" (T. 2 (1983), s. 79-88).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Les constructions pronominales réfléchies franco-polonaises; projet d'analyse contrastive bi-relationnelle

1. Les acquisitions de la linguistique moderne fournies par le mouvement transformationnaliste se révèlent insuffisantes pour l'interprétation de la réflexivité. C'est ainsi que l'étude des diverses contraintes distributionnelles proposée par Ruwet dans sa *Théorie syntaxique*¹ dénonce des problèmes qui globalement peuvent se réduire à trois faits:

- a. Le parallélisme syntaxique n'empêche pas une nette différence sémantique dans les couples *Pierre irrite ses amis; Pierre s'irrite, Jean s'est cassé la figure; Jean lui a cassé la figure*² qui soulèvent des difficultés d'ordre transformationnel étant donné que *se casser* entre dans la catégorie des verbes *se blesser*, qui ne prennent un sens réfléchi qu'accompagnés d'adverbes comme *volontairement*.
- b. Il y a des cas où il est question de rapport de coréférence non entre le sujet et l'objet mais entre le sujet et un élément du déterminant de l'objet. Il s'agit des verbes *se répéter, s'exprimer*, déjà signalés par Gross et repris par Ruwet³, mais faut-il ajouter, des constructions de ce type n'occupent qu'une place marginale dans la réflexion de l'auteur. Et il y a quand même une question importante qui s'impose.
- e. La relation d'identité entre le syntagme sujet et le syntagme coréférentiel étant constatée suivant les indices formels, peut-on considérer comme identiques sémantiquement les deux 'Pierre' dans les phrases: *Marie déteste Pierre; Jean lave Pierre?*

¹ N. Ruwet: *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris 1972.

² Les exemples sont cités par J. Stéfanini: *A propos des verbes pronominaux*, „Langue Française” 1971, n° 11, p. 7.

³ N. Ruwet: *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris 1972, 11 p. 88—89, note n° 1.

Cette question ci-après est touchée partiellement par Piernikarski représentant de la linguistique polonaise, qui dans son commentaire critique sur l'étude lexicographique de Wilczewska⁴ tend vers une caractéristique sémantique plus conséquente des constructions pronominales.

Il met l'accent sur le caractère relationnel du morphème réfléchi et comparant les formes en allemand

Ich wasche mich et leurs équivalents *Ich wasche mein Körper*
Du wäschst dich *Du wäschst dein Körper*

(la situation est analogue en anglais) alors que dans les langues slaves y compris le polonais, on a les formes

Ja się myję — *Ja myję swoje ciało*,
Ty się myjesz — *Ty myjesz swoje ciało*⁵

L'auteur lie le sens réfléchi au sens possessif qui lui paraît vague.

1.1. Les deux orientations linguistiques (française et polonaise) ne donnent pas non plus de réponse définitive à la question d'ordre plus général qui s'impose: faut-il traiter la réflexivisation comme une dérivation syntaxique ou bien faut-il la lier à la sémantique, à une catégorie du sens qui lui est propre?

1.1.1. Cette question importante demandait à être résolue d'autant plus que les travaux récents (Babby, Cranmer)⁶ posent l'hypothèse que „the introduction of *-sja* is purely syntactic process and therefore does not effect the basic lexical meaning from the corresponding verb without *-sja*”⁷.

2. A l'égard des problèmes soulevés, l'étude contrastive semblait ouvrir la perspective d'une analyse plus approfondie.

Avant de parler de la possibilité de comparer deux expressions appartenant à deux systèmes linguistiques différents, il serait utile de rappeler cette capacité de tout usager d'une langue de paraphraser les expressions à l'intérieur d'un système linguistique, ce qui pour Bellert „is an empirical proof that he (speaker) is able to identify the composite corresponding relations in spite of not being able to specify them”⁸.

⁴ K. Wilczewska: *Czasowniki zwrotne we współczesnej polszczyźnie*. Toruń 1966.

⁵ C. Piernikarski: Recenzja pracy K. Wilczewskiej. „*Język Polski*” 1969, z. 5, s. 385—386.

⁶ D.J. Cranmer: *Derived Intransitivity; a Contrastive Analysis of certain Reflexive Verbs in German, Russian and English*. Tübingen 1976, „*Linguistische Arbeiten*” 28.

⁷ J.L.H. Babby: *A transformational analysis of transitive — sja verbs in Russian*. „*Lingua*” vol. 35 n° 3/4 march. North-Holland-Amsterdam 1975, p. 297.

⁸ I. Bellert: *On the logico-semantic structure of utterances*. Wrocław 1972 p. 13.

2.1. Comparer deux langues signifie y admettre un niveau commun. L'acceptation de l'existence de la relation de synonymie paraissait une démarche nécessaire.

2.2. Le fait de pouvoir se comprendre en langues diverses grâce à la possibilité de transmettre le même message par les moyens linguistiques, ce qui est intuitivement vrai, fait supposer l'existence du niveau de sens commun qui peut être perçu à travers les structures des langues différentes comme dans les phrases: *Jean ouvre la porte- Jan otwiera drzwi.*

2.2.1. La preuve empirique dont parle Bellert n'est rien d'autre que l'intuition, niveau de notre connaissance fondamentale, auquel se superpose la base théorique ayant en vue de mesurer, de calculer ce qui paraît échapper à toute formalisation, la structure du sens.

2.3. Considérant comme fondamentale la différence entre les deux niveaux — deux types de relations — syntaxiques et sémantiques, le projet d'analyse contrastive s'est réduit à l'étude bi-relationnelle:

- a. A l'intérieur de la langue examinée: l'énoncé a été traité sous deux aspects: sémantique et syntaxique.
- b. A l'extérieur: admettant le rapport de synonymie entre deux unités lexicales appartenant aux langues différentes on observait leur comportement structurel (syntaxique).

3.3.1. Pour établir le niveau sémantique commun pour les deux langues comparées, la théorie de l'interprétation sémantique élaborée par les linguistes polonais Bogusławski et Karolak⁹, fondée sur la structure logique de la phrase prédicat-argument, qui fait introduire la caractéristique quantitative et qualitative des arguments, s'est révélée convenable.

2.3.2. Trois points sont à souligner quant à l'application de la théorie en question:

- a. Il est nécessaire de faire la distinction entre ce qu'on appelle généralement l'emploi référentiel et l'emploi métalinguistique du signe opposant nettement deux situations:
 - a) le nom réfère à un objet extralinguistique
 - b) le nom ne réfère pas à un objet extralinguistiquece qui oblige à éliminer les phrases du type *Marie se maquille tous les matins* en limitant ainsi le corpus à des phrases référentielles se rapportant aux événements individuels, exprimés à l'aide du temps ponctuel.

⁹ A. Bogusławski: *Preliminaries for semantic-syntactic description of basic predicative expressions with special reference to Polish verbs.* In: *O Predykacji.* Wrocław 1974; S. Karolak: *Zagadnienia składni ogólnej,* Warszawa 1972; *O składni wyrażień predykatywnych.* In: *O predykacji.* Wrocław 1974.

- b. La caractéristique sémantique des arguments consiste à fixer le nombre de ces derniers se référant à la notion d'implication sémantique c.-à.-d. éliminant ces éléments des phrases analysées qui en réalité ne sont que des transformations des phrases indépendantes comme p.ex. dans la phrase *Irène se baigne avec sa mère* où l'élément 'avec sa mère' n'est qu'une structure réduite de la phrase *la mère se baigne*.
- c. Il est extrêmement important de souligner le rapport inadéquat entre le contenu et son expression, autrement dit entre la structure profonde et la structure de surface causé par le phénomène de la réduction structurelle (cf. Karolak, Zaron)¹⁰.

2.3.3. Tenant compte de ces trois implications, l'étude contrastive a embrassé els couples synonymiques franco-polonais où à la construction pronominale réfléchie correspondait la construction non-pronominale équivalente selon l'ordre admis:

Pierre s'est vite lavé — Piotr umył się szybko

Pierre a lavé son corps avec de l'eau chaude — Piotr umył swoje ciało ciepłą wodą.

2.4. L'attention fixée sur l'observation de la structure sémantique du morphème réfléchi en fonction d'argument (les constructions avec *se-się* non référentiel ont été exclues), on est parvenu à formuler des conclusions qui paraissent capter le phénomène de la réflexivité dans sa totalité.

Au niveau sémantique

2.4.1. L'analyse a permis de dégager des oppositions entre les différents types structurels d'arguments pertinents pour l'interprétation de la relation de réflexivité.

Il faut opposer l'argument référent à un objet signifiant un tout à l'argument signifiant une partie d'un tout. Dans ce cas-là deux situations sont possibles:

- a) l'argument (la partie de...) est un objet inaliénable -*Marie se maquille*

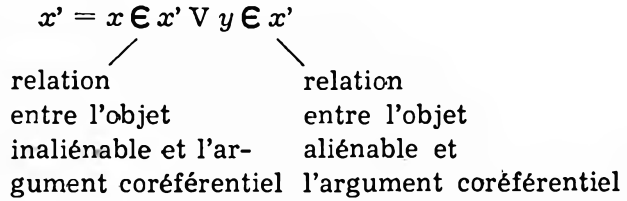
↓
ses lèvres

- b) l'argument (la partie de...) est un objet aliénable -*Jeanne s'est meublée en Empire*

↓
son appartement

¹⁰ S. Karolak: *O składni wyrażeń predykatywnych*. In: *O predykcji*, s. 12.
Z. Zaron: *Polskie czasowniki z uzupełnieniem werbalnym oznaczające relację osobową z argumentem zdarzeniowym*. Wrocław 1978, s. 20.

Se servant d'image symbolique, cette opposition s'énoncera de la façon suivante:



2.4.2. L'opposition concernant un tout et une partie d'un tout paraît fondamentale. Dans les phrases

Marie s'évente avec un mouchoir bleu — Maria wachluje się niebieską chusteczką

Marie évente son visage avec un mouchoir bleu — Maria wachluje twarz niebieską chusteczką

ainsi que dans les exemples avec les prédicats introduisant la relation dont il est question-*se maquiller*, il faut constater:

- a. que la relation d'identité entre le premier argument et l'argument coréférentiel n'est qu'une identité formelle,
- b. que tous ces prédicats réalisent dans la structure sémantique des arguments dans les constructions non-pronominales, la relation d'être une partie du corps étant symbolisée comme $x \in x'$.

2.4.3. Cette relation n'est pas exprimée d'une façon explicite dans les constructions pronominales. La possibilité de réduire l'argument introduisant ce type de relation aussi bien en français qu'en polonais fait courir le danger de confondre encore plus facilement les niveaux structurel et sémantique.

2.4.4. Ce qui est à souligner, c'est que du point de vue sémantique, la relation entre une partie et un tout n'est jamais réductible à un tout (cf. A. Wierzbicka, *Dociekania semantyczne*, Wrocław 1969, p. 154). Le problème est déjà signalé par Aristote: „Il faut examiner encore si, en donnant la définition d'une chose, on l'a définie comme étant *ceci et cela* ou comme étant *un produit de ceci et de cela*, ou comme étant *ceci plus cela*.

Si on l'a définie comme *ceci et cela*, il arrivera que la définition sera vraie des deux choses à la fois et pourtant ne sera vraie d'aucune prise à part: si, par exemple, on a défini la justice comme étant tempérance et courage. En supposant deux hommes, en effet, si chacun d'eux possède l'une des deux qualités seulement, tous les deux seront justes et aucun des deux ne le sera, puisque tous deux pris ensemble possèdent la justice et que chacun pris à part ne la possède pas”¹¹.

¹¹ Aristote: *Organon V Les Topiques*. Paris 1965, p. 281—282.

2.4.5. Le second trait de cette relation limitée à des parties du corps (inaliénables) qui mérite l'attention, c'est son caractère non-prédicatif (cf. A. Wierzbicka, *Dociekania semantyczne*, Wrocław 1969, p. 154). Dans les expressions *mon nez* ou *ses mains* les éléments 'mon', 'ses' n'ont rien de commun avec la possessivité sémantique du caractère prédicatif.

2.4.6. La possessivité paraît illusoire également dans les constructions avec les arguments indiquant les objets aliénables comme dans les exemples:

Marie s'est meublée en Empire — Maria umeblowała się w stylu empire,

Marie a meublé son appartement en Empire — Maria umeblowała swoje mieszkanie w stylu empire

Une situation semblable concerne les prédicats *se chausser — ubierać buty* et *se garer, se parquer — parkować, zaparkować samochód*.

'Son appartement' veut dire simplement 'l'appartement où elle/il vit', 'ses chaussures' veut dire 'les chaussures qu'il/elle a mises aux pieds'. Les formes 'son', 'ses', etc. sont les indices formels de la possession, mais non de la relation de possessivité (sémantique) garantissant la fonction d'argument aux expressions, qui, sans cette détermination, ne sont que des prédicats. 'Son appartement' ou 'sa voiture' représentent les structures réduites des phrases où le vrai prédicat a été effacé et remplacé par l'indice formel de la possession.

2.5. La seconde opposition se rapporte aux types structurels mentionnés ci-dessus et à l'argument propositionnel dont l'image symbolique s'exprime de la façon suivante:

$f(x)$, → *Marie se croit intelligente — Marie croit qu'elle est intelligente*
ou $f(x)$, $g(y)$ → *Marie s'est répétée — Marie a répété ce qu'elle avait dit.*

2.5.1. Dans le groupe des prédicats de communication, l'analyse sémantique a obligé à modifier la structure de l'acte de communication considéré comme une relation à trois arguments à la relation à quatre arguments. La modification est due à Zaron¹², qui dans l'acte de communication fait voir la structure de la pensée: x pensant à qch. dit qch. à z .

2.5.2. L'argument propositionnel peut constituer une suite des structures prédicat-argument réduites dans la structure de surface à des expressions anaphoriques comme p. ex. dans la phrase

Jean se répéta et tout le monde connaissait cette histoire — Jan powtórzył się, a wszyscy znali tę historię

¹² Z. Zaron: *Polskie czasowniki z uzupełnieniem werbalnym oznaczające relację osobową, z argumentem zdarzeniowym*. Wrocław 1978, p. 132.

où il s'agit de 'l'histoire' (répétée) qui linguistiquement est une anaphore renvoyant au texte précédent.

La structure de l'argument indique le fait important que le morphème réfléchi *se-się* (en fonction d'anaphore) apparaît dans la phrase structurellement dérivée.

Au niveau structurel/syntaxique

2.6. Il est nécessaire de signaler un phénomène d'ordre général, observable dans les deux langues comparées — l'absence de parallélisme structurel qui se manifeste de plusieurs façons:

A) l'absence de parallélisme entre les formes non-pronominales-pronominales françaises et leurs équivalents polonais

a) à la forme non-pronominale française correspond la forme pronominale polonaise: *plaire* — *podobać się*,

b) à la forme pronominale en français correspond la construction non-pronominale en polonais: *se garer* — *zaparkować samochód*,

c) à la forme clitique du morphème réfléchi en français correspond la forme longue en polonais: *Jean se nuit* — *Jan szkodzi sobie*.

B) les différents types de segmentation de l'argument propositionnel; ce phénomène est à signaler dans le groupe des prédicats mentaux comme *croire*, *savoir* où l'on constate, quant au polonais, l'impossibilité de segmenter l'argument propositionnel en prédicat (avec la copule réduite) et l'argument coréférentiel p. ex.:

Il se sait malade — **On wie się chory*.

C) le différent degré de lexicalisation des arguments impliqués par le prédicat.

Il est à noter qu'en français (dans le groupe des prédicats qui *se rapportent* à des actions concernant les parties du corps) l'argument peut être incorporé dans la structure lexicale du prédicat p. ex. dans *chausser* alors que les prédicats polonais équivalents doivent spécifier l'argument sous forme d'une unité lexicale indépendante.

L'existence d'un certain nombre de prédicats avec les arguments lexicalisés entraîne la restriction de l'extension de ceux-ci. Par contre les formes analytiques (avec les arguments constituant des unités lexicales indépendantes) donnent plus de possibilités de combinaison quant à la classe des arguments pouvant apparaître avec un prédicat donné. Ainsi l'extension du prédicat devient plus grande p. ex.:

włożyć → *buty*, *bieliznę*, etc.

D) l'opposition entre les réalisations superficielles de certains types sémantiques des prédicats.

On a déjà fait observer que les prédicats polonais ayant pour base *mówić* réalisent quatre arguments et que selon Zaron au moins deux sont présents dans la structure de surface.

Quant aux prédicats équivalents en français la situation semble différente. Les prédicats *dire* et *parler* peuvent répondre à cette caractéristique mais pris ensemble étant donné que chacun d'eux réalise/peut réaliser trois arguments, leur complémentarité consiste dans le fait que *dire* fait apparaître l'argument propositionnel 'quelque chose' et *parler* — 'de quelque chose' (les deux arguments étant distingués par Zaron). Chacun de ces deux arguments déterminant une caractéristique propre au prédicat, réserve à ce dernier l'emploi exclusif.

3. La confrontation des deux langues a donné la possibilité de voir dans la réflexivisation la disposition structurelle à segmenter les éléments sémantiquement référentiels dans la structure de surface et à introduire à leur place le morphème *se-się*.

L'étude sémantique a autorisé à formuler les conclusions importantes pour l'interprétation de la réflexivisation.

A. L'identité syntagmatique ne signifie pas l'identité sémantique. Cette dernière n'est qu'une relation de ressemblance qui s'exprime par la présence du même argument de chaque côté de la formule d'égalité:

a) $x = x' \rightarrow$ $\overbrace{\text{Jean se déteste}} \text{ — } \overbrace{\text{Jan nienawidzi siebie}}$

b) $x = x \in x' \rightarrow$ $\overbrace{\text{Marie se maquille}} \text{ — } \overbrace{\text{Maria szminkuje się}}$

c) $x = f(x') \vee f(x', g(y))$

$x = f(x') \rightarrow$ $\overbrace{\text{Jean se croit intelligent}} \text{ — } \overbrace{\text{Jan uważa się za inteligentnego}}$

$x = \underbrace{f(x', g(y))} \rightarrow$ $\overbrace{\text{Jean s'est répété}} \text{ — } \overbrace{\text{Jan powtórzył się}}$

B. La réflexivisation peut être donc présentée comme une sorte d'implication où la présupposition sera constituée par les types structurels des arguments impliqués sémantiquement par le prédicat. Le premier terme *p* correspond à la possibilité de réaliser la construction pronominale par le prédicat. Le second terme *q* indique la valeur sémantique du morphème *se — się*. La formulation s'énoncera de la façon suivante:

$p \rightarrow q$

si *se + prédicat* $\rightarrow se = x' \vee x \in x' \vee f(x') \vee f(x', g(y))$

Cette implication n'est vraie que dans le sens indiqué ci-dessus. L'inverse n'est pas toujours vrai — la relation de coréférence quant aux arguments du type b) ou c) ne présuppose pas toujours la possibilité d'introduire le morphème réfléchi *se-się* (l'étude contrastive l'a démontré).

Hanna Skornia

KONSTRUKCJE ZWROTNE REFLEKSYWNE FRANCUSKO-POLSKIE —
PERSPEKTYWA ANALIZY KONTRASTYWNEJ DWUPOZIOMOWEJ

Streszczenie

Przedstawiona analiza konstrukcji zwrotnych jest propozycją szerszego ujęcia badań zjawisk składniowych, próbą poszukiwania adekwatnego modelu opisu.

Przyjęto zgodne z intuicją językową założenie o istnieniu synonimii między wyrażeniami językowymi i wynikające z tego założenia istnienie wspólnego poziomu semantycznego. Wykładnikiem tego ostatniego jest sformalizowana struktura semantyczna predykatów, oparta na ilościowej i jakościowej charakterystyce ich argumentów.

1. Różnice na poziomie semantycznym (wspólnym dla obydwu języków) zostały sprowadzone do opozycji struktur argumentów realizowanych w postaci morfemu zwrotnego *se — się*.
2. Różnice na poziomie strukturalnym dotyczyły różnych możliwości strukturalizacji argumentu koreferencyjnego w badanych językach.

Wykazano, że:

- ad 1. Relacja identyczności argumentów w konstrukcjach zwrotnych jest relacją składniową, a nie semantyczną. Z punktu widzenia semantycznego w większości badanych konstrukcji mamy do czynienia z relacją podobieństwa.
- ad 2. Zwrotność należy traktować jako kategorię składniową; koreferencja argumentów nie presuponuje pojawienia się w strukturze powierzchniowej morfemu zwrotnego.

Ханна Скорня

ВОЗВРАТНЫЕ ФРАНЦУЗСКО-ПОЛЬСКИЕ
КОНСТРУКЦИИ — ПЕРСПЕКТИВА
КОНТРАСТИВНОГО АНАЛИЗА НА ДВУХ
УРОВНЯХ

Резюме

Представленный анализ возвратных конструкций — это предложение более широко подойти к исследованию синтаксических конструкций, попыткой поисков адекватной модели описания.

Согласно языковой интуиции принято предположение о существовании синонимии между языковыми оборотами и вытекающее из этого предположения существование общего семантического уровня. Показателем последнего является сформализованная семантическая структура предикатов, основанная на количественной и качественной характеристике их аргументов.

1. Различия на семантическом уровне (общем для обоих языков) сведены к оппозиции структур аргументов, реализованных в виде возвратной морфемы *se — się*.
2. Различия на структурном уровне касались различных возможностей структурализации кореферентивного аргумента в исследуемых языках.

Показано, что:

- ad 1. Реляция идентичности аргументов в возвратных конструкциях является синтаксической реляцией, а не семантической. С семантической точки зрения в большинстве исследуемых конструкций мы имеем дело с реляцией подобия.
- ad 2. Возвратность необходимо рассматривать как синтаксическую конструкцию: кореференция аргументов не предполагает появления в поверхностной возвратной морфемы.